



Le Brouzils

N° 4 - 2016

www.les-brouzils.com
mairie@les-brouzils.fr

info.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 Avril 2016.

• **Conseillers** : Paquereau D, Arrivé G, Blain J, Blanchard P, Bulteau B, Caillé P, Duprey E, Fonteneau M, Francois S, Guibert J, Jean-Pierre J, Jouet F, Lacreuse I, Laporte C, Mandin S, Martineau B, Montauban J, Perdriau P, Sourisse C.

• **Conseillers absents excusés** : Blot Y (a donné pouvoir à Jouet F), Champain A (a donné pouvoir à Bulteau B), Dugast H (a donné pouvoir à Francois S), Salaün P (a donné pouvoir à Laporte C).

Vie des associations

Venez découvrir L'Espace Brosilis

Le nouvel équipement interassociatif situé en face la salle Pastourelle ainsi que toutes les associations qui font le dynamisme de notre commune

LE SAMEDI 30 AVRIL 2016

INAUGURATION DE L'ESPACE BROSILIS 10h30 - 12h

Coupure de ruban - visites et présentation de l'espace Brosilis

APÉRO CONCERT

FORUM DES ASSOCIATIONS jusqu'à 18h

Expositions de toutes les associations - démonstrations d'activités - initiations - jeux concours

Bar -restauration



Pour la première fois aux Brouzils, toutes les associations se sont mobilisées pour organiser un forum des associations et vous présenter tout ce qu'elles ont envie de transmettre, ce qu'elles font, à quoi elles servent, quel plaisir elles procurent et quels sont leurs projets. Vous y découvrirez une très grande variété d'activités, du sport, de la culture, du patrimoine, plein de choses captivantes avec des bénévoles qui sont passionnés par ce qu'ils font. Toute la journée il y aura des démonstrations d'adultes et d'enfants, des animations, des jeux concours, et de quoi se restaurer.

Venez nombreux passer un moment agréable en famille et entre amis

Entrée libre et gratuite



Urbanisme et environnement

- En vue de la création du lotissement de la Croix Carron, le Conseil Municipal a procédé à une délibération concernant l'acquisition de terrains appartenant aux conjoints DURAND pour une surface totale de 4 ha 17 a 90 ca au prix de 5€ le m². Et l'ensemble des terrains de M. et Mme ARRIVE Roland pour un montant forfaitaire de 26000€.

- M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Me DENIS notaire à Saint-Fulgent pour que la Municipalité se positionne sur l'acquisition de 4 parcelles classées en UL (zone de loisirs). Ces terrains sont situés derrière le stade de foot. En conséquence le Conseil Municipal va étudier un aménagement pour des projets futurs en lien avec les équipements sportifs. L'avis des domaines va être sollicité.

- La commune ne fait pas valoir son droit de préemption urbain pour les propriétés situées 18 rue de Gaulle et 7 place des Tilleuls.

Finances et Administration générale

Pour 2016, la commune va percevoir un montant de 651 895 € au titre des dotations attribuées aux communes.

Voirie

Les travaux de cheminement de la congrégation des sœurs à la Bedoutière (route de la Copechagnière) sont commencés. Les travaux seront terminés fin avril, sur cette nouvelle liaison piétonnière cycliste.



AVIS DE LA MAIRIE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Les études liées à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) étant engagées, les élus ont souhaité mettre en œuvre une large concertation notamment auprès de la population. C'est pourquoi dès à présent, un registre d'observations destiné à recueillir les remarques et propositions des acteurs locaux et de la population est à disposition en Mairie aux horaires d'ouverture au public, à savoir :

- lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30
- jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- samedi de 8h30 à 12h30

La mise en place de ce registre a pour but d'amener les personnes intéressées à réfléchir sur le projet de PLUi en s'intéressant plus particulièrement aux enjeux, priorités et orientations que pourrait se fixer la Communauté de Communes pour organiser son avenir.

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont par conséquent invitées :

- soit à les consigner sur le registre mis à disposition dans les mairies du territoire et au siège de la Communauté de Communes,
- soit à les adresser par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes - 2, rue Jules Verne - 85250 SAINT FULGENT
- soit à les adresser par mail à l'adresse plui@ccfulgent.fr

Par ailleurs, les documents d'urbanisme actuels et les informations relatives à l'élaboration du PLUi sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes.

RECENSEMENT CITOYEN

QUI ? Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème}



mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

POURQUOI ? L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la

JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire,...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.



COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1- Créez votre compte sur www.service-public.fr.
- 2- Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité livret de famille et justificatif de domicile.
- 3- Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquer sur « les démarches », puis, dans la zone « rechercher » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4- Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



INCIVILITES

Il y a régulièrement des regroupements de scooters et autres motos aux abords de la Pastourelle et du stade. Ceux-ci n'hésitent pas à faire des burns dans le gazon, massifs et autres surfaces. De plus, malgré la présence de poubelles, nous retrouvons des débris qui jonchent les sols. Pour information, les abords des bâtiments publics sont du domaine privé ville. En aucun cas, il est autorisé de squatter ces espaces.

Les services de la gendarmerie sont avisés de ces faits et ils procéderont régulièrement à des rondes afin de contrôler les individus.

Nous invitons les parents de ces mineurs à être vigilants sur les agissements de leurs enfants.

ANIMAUX

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs ainsi que les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens. Nous appelons à votre sens civique et à prendre les mesures nécessaires visant à assurer la tranquillité légitime de tous.

A un manque répété de prise en compte de ces recommandations, le Maire a toute autorité pour rédiger un arrêté municipal qui entrainerait une contravention de 1^{ère} ou 3^{ème} classe en cas de non-respect des dispositions.

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

A l'approche des beaux jours où bon nombre d'entre vous vont s'adonner à des travaux extérieurs nécessitant souvent l'utilisation d'outils ou appareils pouvant générer certaines nuisances sonores, il est bon de rappeler l'extrait de la circulaire préfectorale du 12 juin 1998 article 19 de l'arrêté n°98-DRCLE/4-303, afin de se conformer à la loi :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

En application de la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 (NOR : DEVR1115467 C), **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit** depuis le 1^{er} janvier 2012, en zone boisée ou non, pour les ménages et les collectivités territoriales. Il convient d'éliminer les déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchetterie.

PERMANENCES DES RESPONSABLES DE COMMISSIONS

→ Pour les responsables de commissions: permanences ouvertes au public et sans rendez-vous, le samedi matin de 10h à 12h en Mairie.

Samedi 23 avril	Emilie DUPREY
Samedi 30 avril	Patrick PERDRIAU
Samedi 14 mai	Corinne LAPORTE
Samedi 21 mai	Pascal CAILLE
Samedi 28 mai	Pascal BLANCHARD

📅 Prochaines réunions de Conseil Municipal :

→ Lundi 9 Mai 2016 à 20h00 à la Mairie.

📅 **Secrétariat de la Mairie** : Fermé exceptionnellement à 10h30 le samedi 30 avril en raison de l'inauguration de l'Espace Brosilis.

📅 Permanence de M^{me} Muriel BLASCO, assistante sociale

→ 3^{ème} mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.

📅 Services de gardes

PHARMACIE	☎ 32 37
MEDECINS	☎ 02.51.44.55.66 ou En cas d'urgence, faire le 15
INFIRMIERES	Cabinet Infirmier CHARRIER et SANCHEZ 2 bis rue de la Colonne Les Brouzils ☎ 02.51.42.98.68 ↳ Permanences, sans rendez-vous, du lundi au samedi de 7h00 à 7h30

~ ETAT CIVIL ~

Nous accueillons avec joie les naissances de...

Chloé PERSON	19, rue du Prieuré	le 2 avril
Aliya FIOLEAU	41, rue du Jardin	le 6 avril
Florentin GENTY BROSSET	2, rue des Saules	le 12 avril

Avec tristesse nous vous faisons part du décès de...

Henri COUTAUD	7, la Californie	le 20 mars
Marie-Thérèse PIVETEAU	Résidence Le Chêne d'Or	le 25 mars
Hubert GILBERT	3, la Touche	le 28 mars

VIE DES ASSOCIATIONS

◆ UNC



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Section LES BROUZILS - 85260

INSEE N° 504-148-701-00015

Déclarée en Préfecture sous le N° W852002231

Commémoration du 8 mai 1945

Tous les Brouziliens et Brouziliennes sont invités à nous rejoindre à la commémoration du 8 mai 1945 dans notre commune. Ce rassemblement aura lieu cette année aux Brouzils et les 8 sections de notre communauté de communes seront présentes.

Programme de la matinée :

- 10 h. ⇒ Rassemblement devant la salle Festivale et mise en place du cortège emmené par le Réveil Fulgentais, les pompiers et les porte-drapeaux, suivi des personnalités et autres participants.
- 10h.30 ⇒ Cérémonie religieuse à l'église.
- 11h.30 ⇒ Défilé vers le monument aux morts au cimetière, dépôt de gerbes et hommage aux morts pour la France, avec la participation des enfants des écoles des Brouzils.
- 12h. ⇒ Retour du défilé jusqu'à la maison de retraite.
- 12h.15 ⇒ Allocutions diverses, et verre de l'amitié offert par la municipalité.

En cas de mauvais temps, le défilé sera raccourci et la réception se fera à la salle Pastourelle. Venez nombreux pour ces instants de mémoire et de patriotisme.

Le responsable local,
Eugène Texier

◆ 100 KM DE VENDÉE



Samedi 7 mai 2016

29^{ème} édition du 100km

13^{ème} édition du marathon - 8^{ème} édition du marathon relais

Nouveau Championnat de France 2016 du semi-marathon des Sapeurs Pompiers



Le samedi 7 mai prochain, les coureurs de la 29^{ème} édition des 100 km de Chavagnes-en-Paillers emprunteront les routes des Brouzils entre 5h30 et 18h30 (la course commence à 5h et se termine à 20h). Les coureurs arriveront de la route de Benaston, tourneront vers la Duranderie où certains habitants du village tiendront un stand d'épongeage, et sortiront sur la route de la forêt.

Après un passage au Chêne Chevreux et au refuge de Grasla, ils reprendront la route de Chauché en direction des Brouzils. Sur cette route, un autre stand d'épongeage sera tenu par l'association des parents d'élèves de l'école des Tilleuls au lieu dit « la Chemairière ». Le circuit se poursuivra en tournant à droite au contournement jusqu'à

l'intersection derrière la Pastourelle en direction des Bois. Par les petites routes des villages les coureurs rejoindront ensuite le village Sainte-Marie. 450 à 500 coureurs participeront aux 100 km et aux 2 marathons.

La nouveauté de 2016 : le circuit du 100km sera support du Championnat de France du semi des Sapeurs Pompiers. Cette course, qui devrait accueillir entre 300 et 400 participants venant de toute la France, est sous la responsabilité de l'amicale des Sapeurs Pompiers de Chavagnes en lien étroit avec le Service d'Incendie du Département de la Vendée. Le départ sera donné à 15h15 à Chavagnes. Les 1ers coureurs pompiers seront sur les Brouzils vers 16h00 ; n'hésitez pas à venir les encourager.

Les organisateurs font le maximum pour ne pas trop gêner la circulation et les usagers ; cependant des portions de route seront fermées à la circulation (principalement la route principale Chêne Chevreux / Chemairière), et l'accès à la déchetterie de la Joussetière sera plus difficile.

Pour plus de précisions vous pouvez consulter le circuit sur le site des 100 km : www.100kmdevendee.com.

- - MANIFESTATIONS - -

- Samedi 30 avril: Inauguration et Forum des Associations ~ *Espace Brosilis*
- Dimanche 1^{er} mai: Ouverture du Refuge de Grasla ~ *Refuge de Grasla*
- Samedi 7 mai: 100 km de Vendée
- Dimanche 8 mai: Commémoration du 8 mai ~ *La Pastourelle*
- Lundi 16 mai: Soirée dansante Club Générations Actives ~ *La Pastourelle*
- Samedi 21 mai: Rando gourmande Loup Pied Rand Football ~ *La Pastourelle*
- Samedi 28 mai: Journée fin de saison du Basket ~ *salle de sports*
- Lundi 6 juin: Assemblée générale + fête de fin d'année Brouzils Roller Club ~ *salle de sports*
- Mardi 7 juin: Comédie musicale collègue ~ *La Pastourelle*
- Vendredi 10 juin: Comédie musicale collègue ~ *La Pastourelle*
Assemblée générale Football ~ *La Festivale*
- Samedi 11 juin: Kermesse Ecole Pierre Monnereau ~ *La Pastourelle*
- Jeudi 23 juin: Rencontre Familles Rurales et Club Générations Actives ~ *La Pastourelle*
- Vendredi 24 juin: Fête de la Musique ~ *Place de la Mairie*
- Jeudi 30 juin: Pique-nique des chorales du secteur ~ *La Pastourelle*

FÊTE DU BASKET CLUB GRASLA
SAMEDI 28 MAI 2016

10h00: Tournoi inter-licenciés (U11 et U13)
Ateliers parents/enfants (U7 et U9)

14h30: **TOURNOI OUVERT À TOUS !**
sous le signe de la convivialité et du fair-play

Flyers d'inscription disponibles sur le site: www.bcp-lebrouzils.com

3X3 Renseignements au: 06 74 68 15 50

à partir de 14 ans

15€ / équipe

5 personnes max / équipe

2 licenciés max / équipe

Vittel géant !

Bar & restauration sur place

Inscriptions avant le 7 mai

Salle de sport les Brouzils

- Côté presse -

Lancement de la saison du Printemps des chorales



La chorale du Boupère, A not bon chœur, a fait un passage très remarqué sur la scène de la Pastourelle.

Organisée par Familles rurales, l'édition 2016 du Printemps des chorales et musiques a débuté mercredi 30 mars, aux Brouzils. Avec l'aide de la chorale locale des Chœurs de Grasla, ce regroupement de chorales a rassemblé plus de 300 choristes, âgés de 60 à 80 ans, et venus des quatre coins du département.

« Le Printemps des chorales réunit avant tout des passionnés de musique, de chansons et d'humour. En plus des choristes, des conteurs, musiciens et humoristes sont présents pour assurer l'intermède », précise Francis Marilleaud, animateur de la journée, en charge également du pôle senior à Familles rurales.

Pour conclure en beauté cette première journée, les 300 choristes ont interprété ensemble, sur scène, le chant qu'ils avaient préparé chacun de leur côté : *Aragon et Castille*, de Bobby Lapointe.

Dans le mois qui vient, quatre autres séances sont programmées. Au total, 42 chorales et une vingtaine d'artistes participeront à cette édition.

Les prochains rendez-vous. Jeudi 7 avril, à l'espace Magniolas de Boufféré ; le jeudi 14 avril, à la salle des fêtes de Brétignolles-sur-Mer ; le mercredi 20 avril, à la salle socioculturelle de Sainte-Flaive-des-Loups, et le mercredi 27 avril, à la salle des Sièges de La Châtaigneraie.

Camion au fossé et pollution... au jaune d'œuf

Hier en forêt de Grasla, en Vendée, la semi-remorque s'est renversée et a cassé 21 tonnes d'œufs ! Une matière susceptible de polluer la faune et la flore, et aussi un ruisseau.

Une omelette géante et polluante ! C'est le résultat de la sortie de route d'une semi-remorque, hier matin, en forêt de Grasla, près des Brouzils (Vendée). Le poids lourd transportait la bagatelle de 21 tonnes d'œufs et a terminé sa course dans le fossé. Le véhicule s'est éventré, libérant tout son chargement.

L'accident a mobilisé des pompiers de Challans, équipés d'un engin pour les risques technologiques. « Tout ce qui concerne produits chimiques, nucléaires ou bactériologiques », indique le service départemental d'incendie et de secours de Vendée. Une alerte pollution en somme. La raison ? « Le jaune d'œuf est très polluant lorsqu'il est déversé dans un cours d'eau. » En l'occurrence, le ruisseau voisin des lieux de l'accident,

La substance a la particularité de former un film au-dessus de l'eau. « Cela empêche l'oxygénation de

la flore et de la faune », expliquent les pompiers. Ils ont dû construire des talus de terre afin de bloquer au maximum l'écoulement polluant. Une bande d'une trentaine de mètres de champ, ainsi que 100 mètres de ruisseau ont été touchés.

Les 28 palettes d'œufs avaient été achetées par les Œufs Geslin, société basée à Chauché, à quelques kilomètres de là. Des œufs de France « destinés à être cassés et transformés en ovoproduits (1), explique Stéphane Geslin, patron de l'entreprise. Ils devaient ensuite repartir sous forme liquide vers l'industrie agroalimentaire. »

La circulation a été bloquée une partie de la journée, pour vider le camion et enlever le plus possible de matière.

Lionel PIVA avec le correspondant local. (1) L'entreprise emploie cent personnes.



Les œufs se sont écoulés dans un champ à proximité et dans un ruisseau.

Une randonnée pédestre au profit du Téléthon



Avec Noël Gilbert, leur président (3^e rang, 1^{er} à partir de la droite), les Randonneurs de Grasla préparent la prochaine rando.

L'association des Randonneurs de Grasla organise, dimanche 3 avril, une rando ouverte à tous. « Cette année, trois parcours, de 10, 15 et 20 km, emprunteront principalement la forêt de Grasla. Les départs se feront à la Pastourelle et s'échelonnent de 7 h 30 à 9 h 30. Un ravitaillement est prévu sur le parcours. Nous attendons environ 300 participants et une partie des bénéfices de cette rando sera reversée au profit du Téléthon », explique Noël Gilbert, président de l'association.

En dehors de cette manifestation annuelle, une partie des 60 adhérents se retrouve deux fois par semaine (mercredi et dimanche) pour des randos locales. Au cours de l'année, deux sorties d'une semaine sont aussi organisées, l'une se déroulant en mai et l'autre en septembre. Ain-

si, après le Cap d'Agde, l'année dernière, une trentaine d'entre eux prendra, à l'automne, la direction de la Savoie.

Dimanche 3 avril, départ libre, de 7 h 30 à 9 h 30, sur le site de la Pastourelle, inscriptions sur place : 5 € adultes et 2,50 € enfants de plus de 12 ans. Café, brioche servis au départ. Sandwich et boisson à l'arrivée.

Les jeunes du théâtre de Grasla bientôt sur les planches



Avec l'aide de Florian Gendre, le metteur en scène (dernier rang, 2^e à partir de la droite), la troupe des jeunes acteurs prépare son spectacle du 2 avril.

Depuis septembre, 21 jeunes, âgés de 9 à 15 ans, de la troupe du théâtre de Grasla, répètent chaque mardi soir les deux pièces qu'ils se préparent à jouer, samedi 2 avril, à la Pastourelle.

Lors de cette unique représentation, le groupe primaire présentera, sur une mise en scène de Florian Gendre, *Gare à la momie*, d'Ann Rocard. Dans cette pièce, une égyptologue découvre en plein désert une tablette de terre cuite. Grâce à la magie du génie de la tablette, elle va se retrouver dans le palais d'un pharaon.

En seconde partie, les ados du groupe collège interpréteront *Money forever*. Dans cette création collective, Régis a, dans sa vie, Brigitte sa femme, mais surtout, et essentiellement Claude François, chanteur à succès trop tôt décédé. Possédant la plus grande collection consacrée à l'artiste disparu, Régis attise la convoitise d'un groupe d'arnaqueurs bien décidé à l'en délester par tous les moyens.

Samedi 2 avril, à 20 h 30, à la Pastourelle. Tarif : 5 € adultes et 4 € jusqu'à 16 ans.

L'Outil en main pour s'initier aux métiers manuels

Créée en 2015, l'association l'Outil en main veut initier les jeunes, de 9 à 14 ans, du canton, aux métiers manuels et du patrimoine.

Cette initiation se fera dans de vrais ateliers, avec de vrais outils. Elle sera dispensée par des gens de métier retraités qui ont envie de transmettre leur savoir-faire. « La communauté de communes nous a confié une partie des bâtiments de l'ancienne école de Chauché. Elle prend en charge la mise aux normes et nous aide financièrement pour démarrer », explique Jean Amiaud, le président de l'association.

Depuis quelques mois, une vingtaine de bénévoles se retrouve chaque semaine pour préparer le bâtiment.

L'accueil des premiers enfants est prévu en septembre. « Nous voulons accueillir une vingtaine d'enfants à chaque fois, et nous espérons un minimum de 50 bénévoles pour les encadrer. Ces ateliers se dérouleront le mercredi après-midi, avec une participation financière qui



Les bénévoles retraités se retrouvent chaque mercredi matin pour préparer le bâtiment.

reste à déterminer », poursuit Jean Amiaud.

Dix métiers seront représentés, et chaque jeune participera, tous mercredis de suite, au même métier avant de changer d'atelier.

Calendrier. 30 avril, stand à l'inauguration de la salle des associations,

aux Brouzils ; 21 mai, journée portes ouvertes ; 28 mai, stand au forum des associations, à Bazoges-en-Paillass. Contact : Jean Amiaud au 02 51 42 95 05 ou 06 22 59 42 34.

Une balade contée et chocolatée au refuge de Grasla



Parents et parfois grands-parents ont accompagné les enfants pour cette première balade chocolat.

Plus de 300 parents, enfants et passionnés de forêt s'étaient donné rendez-vous, dimanche, pour la première balade de Pâques organisée par l'association du Refuge de Grasla.

« C'est un tout nouveau concept d'animation qui propose deux tracés uniquement en forêt. Il y a la balade chocolat, à destination des familles, de 3,7 km, et celle du refuge, longue de 7 km », explique Sandrine Dugas, responsable du développement pour l'association.

Quelques surprises attendaient d'ailleurs les participants à cette dernière balade. Différentes haltes orga-

nisées sur le parcours ont ainsi permis d'écouter le conte de *La Dame de la pierre blanche*, découvrir les oiseaux de nos contrées grâce à deux bénévoles de la Ligue de protection pour les oiseaux de la Vendée, ou encore, enquêter sur la composition d'un breuvage mystérieux issu de la forêt avant de le déguster.

Pour la balade chocolat, un quiz a tenu en haleine les jeunes marcheurs et leurs parents avant une fin de parcours chocolatée. Tous ont ensuite pu échanger autour d'un repas dans une ambiance forestière et conviviale.